



Missions régionales d'autorité environnementale du conseil général de l'Environnement et du Développement durable

RECHERCHER OK



Accueil > Les MRAe > Nouvelle-Aquitaine > Avis rendus sur projets

NOUVELLE-AQUITAINE

Les membres

Examen au cas par cas et autres décisions

Avis rendus

Avis rendus sur projets

- Archives 2017
- Archives 2018

Rapport d'activité

Contact MRAe

Avis rendus sur projets

- Archives 2017
- Archives 2018

Avis rendus sur projets de la MRAe Nouvelle-Aquitaine

publié le 24 juillet 2019

Les Missions régionales d'autorité environnementale sont compétentes pour certains types de plans et programmes – les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales – et pour les projets ayant fait notamment l'objet d'une saisine de la Commission nationale du débat public.

JUILLET 2019

Projet de parc photovoltaïque au sol de 5,6 ha à Lubersac (19) / CPV Sun (SARL)
Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de 2 mois prévu à l'article R122-7 du code de l'environnement (Corrèze)
2019APNA115
Absence d'avis du 23 juillet 2019

Projet de parc éolien de la Boixe sur la commune d'Aussac-Vadalle (16)